



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 28

Texte de la question

GRANDS PROJETS

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Fromantin, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Christophe Fromantin. Monsieur le Premier ministre, vous avez évoqué tout à l'heure les grands projets, les grands programmes d'avenir, en disant à juste titre que c'est avec eux que l'on construit l'avenir du pays et celui de nos enfants.

Depuis les lois de décentralisation et avec la loi instituant le Grand Paris, votée il y a quelques années, l'État a renoué avec de grandes opérations d'intérêt national, de grands projets d'infrastructures qui redonnent à notre pays un rôle de locomotive et l'effet d'entraînement si utile à nos territoires : je pense au plan de renouveau pour le quartier d'affaires de La Défense, à l'opération d'aménagement du plateau de Saclay et à la modernisation des opérations portuaires et aéroportuaires.

Vous savez, monsieur le Premier ministre, combien ces opérations sont nécessaires, à la fois pour l'attractivité du pays et pour la compétitivité de notre économie.

Ma question porte donc sur votre politique à l'égard de ces grandes opérations d'intérêt national.

D'une part, quelles sont vos orientations sur ces opérations ? Comment entendez-vous les faire avancer et les développer, sachant que le contexte économique nécessite que ces grandes opérations d'intérêt national soient à la fois développées et réitérées pour la dynamique de nos territoires ?

D'une manière plus précise, quelles sont vos ambitions économiques pour le Grand Paris ? On parle beaucoup de l'impact social et des mesures de péréquation autour de ce projet, mais on ne dit pas comment on va engendrer cette perspective de richesse sur notre territoire, qui possède des avantages comparatifs tout à fait extraordinaires méritant d'être exploités ?

M. le président. Merci, mon cher collègue !

M. Jean-Christophe Fromantin. D'autre part, ne serait-il pas pertinent que la représentation nationale soit présente dans les structures de gouvernance, notamment dans les établissements publics qui gèrent les grandes opérations d'intérêt national ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur certains bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Écoutez Mme la ministre, s'il vous plaît !

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Monsieur le député, le Grand Paris est un projet d'avenir concernant des millions de Franciliens et surtout ceux et celles - l'État et l'ensemble des collectivités locales - qui se sont mis d'accord pour le porter ensemble s'agissant des transports, mais pas seulement.

Je veux vous rassurer tout à fait si vous étiez inquiet : ce projet sera poursuivi. Cela se fera dans un état d'esprit marqué par la crédibilité et par le pragmatisme. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Le pragmatisme impose d'ouvrir les enquêtes publiques, ce qui a été décidé par le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris et de séquencer ce projet pour permettre sa réalisation. Il impose également - vous l'avez évoqué - d'être en lien avec l'ensemble des sujets qui préoccupent les habitants de cette région. Je pense

à la question des transports, en particulier les transports de proximité pour tous les territoires qui ne sont pas directement concernés par le projet de métro express.

C'est pour cela qu'une partie des financements sera mobilisée, comme cela avait déjà été prévu dans le cadre du plan de mobilisation pour les transports à destination de l'ensemble des habitants de cette région.

Il nous faut penser au Grand Paris de demain, mais aussi à celui d'aujourd'hui. Cela ne pourra se faire que dans un esprit de rassemblement de l'ensemble des élus franciliens. C'est pour cela que les échanges qui ont eu lieu entre le Gouvernement, l'ensemble des présidents de conseils généraux et le président du conseil régional montrent bien que tous ces élus, en charge de l'avenir des Franciliens, travailleront de concert à doter notre territoire d'un avenir à sa hauteur, tant sur le plan des transports que sur celui du logement, sans oublier l'aménagement, qui permettra de rassembler l'ensemble des activités économiques au plus près du lieu d'habitation. En effet, il faut également lutter contre l'allongement des temps de transport dans notre région.

M. le président. Merci, madame la ministre.

Mme Cécile Duflot, *ministre*. Voilà l'état d'esprit qui nous animera, en association avec les collectivités locales et les représentants de l'État. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 28

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2012](#)